Fédération Professionnelle Indépendante de la Police

ZONE SUD

CAILLOT Michel, Secrétaire Régional Zone sud, mcaillot@numericable.fr, 06 21 48 09 24
BRUN Sébastien, Secrétaire Régional PACA, brunseb@numericable.fr, 06 21 48 09 49
Bureau Régional, CRS 54, Rue Saint- Pierre, 13005 Marseille, tel : 04 91 92 91 38, fax 04 91 18 94
Siège National : 19, rue du Borrégo 75020 PARIS – www.fpip-police.com

REVUE DE PRESSE MADE IN FPIP !

Police nationale. Une lettre adressée aux préfets

La Fédération indépendante de la Police nationale (FPIP), syndicat minoritaire chez les officiers de police judiciaire et les gardiens de la paix, vient d'adresser un courrier à l'ensemble des préfets du territoire. « La FPIP dénonce la violence quotidienne dont sont victimes nos concitoyens et les fonctionnaires de police eux-mêmes ». Le syndicat demande de recentrer les missions de la police sur la sécurité des personnes et des biens, le relèvement de la prime d'officier de police judiciaire inchangée depuis 1999, le maintien des patrouilles à trois fonctionnaires, l'armement au sein de chaque véhicule, la formation continue accrue des personnels et la mise en détention des récidivistes.

POLICE Contre l'insécurité et l'incivisme

Motion pour le préfet

ANNECY

Hier matin, Ludovic Hannick, secrétaire départemental de la Fédération professionnelle indépendante de la police a déposé une motion nationale au préfet de la Haute-Savoie.

Le texte dénonce un déséquilibre croissant entre l'insécurité et l'incivisme grandissant d'une part, et les moyens mis à la disposition des policiers, gendarmes et policiers municipaux d'autre part.

Pour que "la crainte change de camp", le syndicat réclame des décisions concrètes, notamment sur les moyens humains et matériels des forces de l'ordre.

S.B.

Ludovic Hannick, secrétaire départemental de la FPIP, a déposé la motion hier. Photo DL/S.B.

Plus d'informations sur www.fpip-police.com

Interview express

Sébastien Brun et Christophe Jacotin, FPIP (police)

« Les forces de police sont affaiblies »

Une délégation syndicale de la Fédération professionnelle indépendante de la police (FPIP, minoritaire) a été reçue hier en préfecture du Var. Sébastien Brun, secrétaire régional, et son adjoint Christophe Jacotin, ont remis une motion de doléances aux autorités.

(Photo E. M.)

Quel est le sens de votre démarche ?
Elle entre dans le cadre d'une action nationale, cette motion de revendications est remise dans toutes les préfectures. Il faut donner à la police plus de moyens pour travailler et améliorer son image.

De quels moyens s'agit-il ?
La RGPP (*révision générale des politiques publiques dont le non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux est le symbole, Ndlr*) amoindrit les capacités opérationnelles des forces de l'ordre. Nous réclamons que les patrouilles se fassent à trois, comme on nous l'a appris, et non à deux. C'est la base de la sécurité.
Les missions indues, telles que le transport et la garde des détenus hospitalisés, se font aussi au détriment des missions de police secours. C'est l'image des forces de l'ordre, accusées d'immobilisme, et la sécurité des citoyens qui sont en jeu.

D'autres points ont-ils été abordés ?
Nous voulons plus de justice. Le terme de « légitime défense » n'existe plus, il est remplacé par celui de « bavure ». Le fait de tellement se poser de questions avant de sortir son arme pose un problème de sécurité. Nous avons besoin du soutien de notre hiérarchie. Nous demandons également une application plus sévère de loi réprimant les outrages et la rébellion.

HAUTE-SAVOIE

Conditions de travail des policiers : le syndicat FPIP interpelle le préfet

■ Ce jeudi 5 avril, Ludovic Hannicq, délégué départemental de la Fédération professionnelle indépendante de la police (liée au syndicat européen Eurocop), remettra une motion nationale au préfet de la Haute-Savoie Philippe Derumigny. Une opération qui sera conduite simultanément sur tout le territoire et qui vise à alerter les services de l'État sur la dégradation des conditions de travail des fonctionnaires de police français.

Sont notamment visées dans cette motion, la qualité du matériel et des locaux, ainsi que les relations entre la police et la justice.

Police

La Fédération professionnelle indépendante de la police (Fpip) a déposé hier une motion à la préfecture de police de Marseille. Les syndicalistes demandent une augmentation du nombre des effectifs et l'assurance d'avoir trois agents de police lors de chaque patrouille en voiture.

POLICE ■ **Une motion pour défendre la condition policière**

Cyril Pradier, secrétaire départemental de la Fédération professionnelle indépendante de la police (FPIP), déposera, demain, une motion à la préfecture. Ce texte défend la condition policière et pose des questions sur les rapports de la Police nationale avec le monde judiciaire, sur les problèmes des effectifs, le manque de moyens en matériel (armement, véhicules, gilets pare-balles) et sur l'état d'esprit des policiers lorsqu'ils sont mis en cause. Ce document, déjà remis à plusieurs candidats à l'élection présidentielle, sera déposé, le même jour, dans toutes les préfectures de France. ■

Marseille, le 17 avril 12